

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 7 octobre 2021

Etaient présents : Tous les membres en fonction sauf M. Sébastien FRECHARD, Mme Aude SCHMITZ, Mme Carole THOMAS, M. Dominique MARZIN, M. Michel BUCKEL

Monsieur Fabrice FOECHTERLE, 1^{er} Adjoint au Maire, en l'absence du Maire, préside la séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JUILLET 2021.

Le compte-rendu de la séance du 29 juillet 2021, qui a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la séance de ce jour, ne suscite aucune observation particulière et est adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE EN MATIERE DE PREVOYANCE

Exposé :

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin a signé une convention de participation en matière de complémentaire prévoyance le 25 juillet 2018 avec le groupement conjoint CNP Assurances et SOFAXIS (gestionnaire). Elle concerne à ce jour 353 collectivités et 5 516 agents adhérents. Cette convention porte sur les risques incapacité, invalidité, perte de retraite avec une indemnisation jusqu'à 95% du revenu de référence et en option une garantie décès ou perte totale et irréversible d'autonomie.

Par courrier du 28 juin 2021, l'assureur a résilié à titre conservatoire la convention, faisant état d'une aggravation de la sinistralité (décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011), et a proposé un aménagement tarifaire pour le 1^{er} janvier 2022.

Après avis du Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion et information du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du 22 juin 2021, le Centre de Gestion a décidé de donner suite à la proposition d'augmentation tarifaire de 10 % des taux relatifs aux garanties incapacité, invalidité, perte de retraite faisant passer le taux global de 1,34 % à 1,47 % à partir du 1^{er} janvier 2022. Le taux concernant la garantie décès ou perte totale et irréversible d'autonomie reste inchangé à 0,33 %.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- prend acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire prévoyance et figurant ci-dessous :

<i>Proposition 1/ Proposition contractuelle 2022 :</i>		
<i>Hausse de 10% du taux de cotisations (sauf décès)</i>		
	Niveau d'indemnisation	Tarif
Incapacité	95%	0,64%
Invalidité	95%	0,34%
Perte de retraite	95%	0,49%
Décès / PTIA	100%	0,33%

- autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant aux conditions particulières ainsi que tout acte y afférent.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS EN MATIERE DE PERISCOLAIRE

Monsieur Fabrice FOECHTERLE, 1^{er} Adjoint au Maire rappelle que par délibération en date du 28 septembre 2017, le Conseil Municipal avait approuvé la convention d'objectifs avec l'Association Préalais et la commune d'Artzenheim.

Cette convention est à présent arrivée à échéance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le renouvellement de cette convention et autorise le Maire ou son représentant à signer cette convention.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Monsieur Fabrice FOECHTERLE présente et commente le rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Ce rapport est tenu à la disposition du public et peut être consulté à la Mairie.

REPLACEMENT TONDEUSE

Monsieur Fabrice FOECHTERLE, 1^{er} Adjoint au Maire informe que la tondeuse autoportée est hors service et n'est plus réparable.

Il propose à l'assemblée une réflexion quant au remplacement de cette tondeuse. Il serait éventuellement judicieux de la remplacer par un tracteur multi fonction pour faire :

- la tonte
- le débroussaillage
- le nettoyage des pavés

Il demande aux conseillers municipaux de fixer un budget pour cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de donner une suite favorable à cette demande
- fixe un budget maximum de 30 000 euros
- Autorise le Maire ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à cette décision

PROJET TRAVAUX RUE PRINCIPALE

Monsieur Fabrice FOECHTERLE présente à l'assemblée l'étude de sécurité ainsi que les propositions du Maître d'œuvre le cabinet SETUI pour ce qui concerne le projet de travaux rue Principale. Les documents présentés seront envoyés par mail aux conseillers municipaux. La commission travaux se réunira prochainement pour étudier ce projet.

DROIT DE PREEMPTION, URBANISME, CONSTRUCTION

DROIT DE PREEMPTION

M. Fabrice FOECHTERLE informe les élus que le Maire n'a pas préempté au nom et pour le compte de la commune sur les biens suivant :

- Terrain 2 impasse de la Krutenau

URBANISME, CONSTRUCTION

Les demandes suivantes ont été examinées :

Déclaration préalable :

- Monsieur WOLFF Francis, 28 rue des Jardins : Panneaux photovoltaïques
- Monsieur ALES Anibal, 2 rue des Mimosas : Modification d'une façade
- Monsieur BLEICHER Marc, 7 rue d'Artzenheim : Clôture
- Madame GEBHARD Judith, 28 rue Principale : Modification clôture

DIVERS ET COMMUNICATIONS

M. Fabrice FOECHTERLE informe l'assemblée de l'embauche d'un contrat aidé pour le service technique depuis le 4 octobre 2021.

Il remercie l'ensemble des participants au concours des maisons fleuries. La remise des prix aura lieu samedi.

Il remercie aussi les participants au Festi'baltz, à la journée patrimoine et à la journée travaux. Un grand merci.

Il fait part des remerciements de la famille de Feu Francis BATTISTON pour les marques de sympathie témoignées par la municipalité.

Remerciements aussi de Mme Jeanne FOECHTERLE à l'occasion de ses 80 ans.

Il fait part aussi des remerciements pour les subventions communales versées de l'Ecole chiens guides d'aveugles, de l'APAEI St-André de la manne, de l'Association des Paralysés de France, des restaurants du cœur, de la Banque alimentaire, de l'APAMAD et de l'APALIB pour les subventions communales versées.

La commission espace verts se réunira le mardi 18/10/2021 à 18h00 à la Mairie.

M. Fabrice FOECHTERLE fait le point sur l'avancement des travaux concernant l'église. Hormis le crépi du mur du cimetière qui est à reprendre, les travaux sont à présent finis. L'inauguration est prévue le 1^{er} mai en présence du curé.

Il informe que le syndicat d'eau va effectuer des travaux de remplacement de conduite d'eau sur le tronçon allant du château d'eau jusqu'à l'entrée du village route de Colmar. Une signalétique sera mise en place pour réguler la circulation.

Dates à retenir :

- 24/10/2021 – remise Honorariat au Maire sortant, M. Serge BAESLER, et à l'Adjoint sortant, M. Gérard NICLAS
- 30/10/2021 – Cérémonie de prise de commandement pompiers de Baltzenheim

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire lève la séance à 21h40.

Le 1^{er} Adjoint au Maire : Fabrice FOECHTERLE